

 lematin.ma > région

Doukkala-Abda

Mise en place d'un dispositif de suivi personnalisé de l'élève

L'AREF mise sur la communication entre les enseignants d'un niveau à l'autre

Publié le : 12.04.2009 | 11h16

Plus décidée que jamais, l'Académie Doukkala-Abda surpasse toutes les contraintes pour être aux grands rendez-vous des projets dont elle est en charge de réaliser dans le cadre du programme national d'urgence.

Entre autres, il s'agit du projet n°5 relatif à la «lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire» et plus exactement de sa première phase concernant une «pré-expérimentation du dispositif de suivi personnalisé». Ainsi, à titre préventif, un dispositif de suivi personnalisé de l'élève sera en effet mis en place dès la première année du primaire et pendant toute sa scolarité obligatoire.

Il sera matérialisé par une fiche de suivi de l'élève, qui constituera un outil de communication entre les enseignants d'un niveau à l'autre. La pré-expérimentation du dispositif de suivi personnalisé touchera dans un premier temps une soixantaine d'établissements scolaires du primaire et du secondaire dans les deux provinces de la région (El Jadida-Safi) et quelque 50.000 élèves. Elle sera articulée autour des intervenants dont les rôles seront incessamment explicités par une note ministérielle.

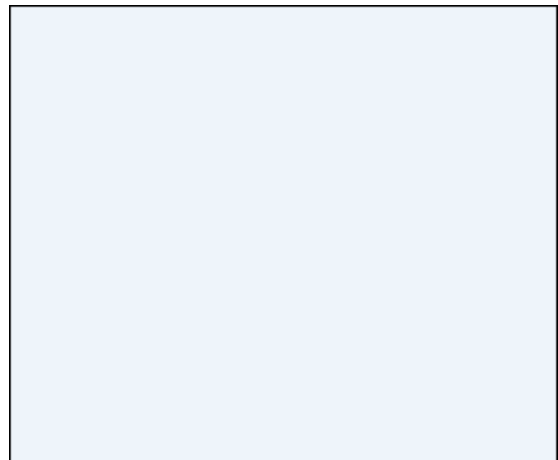
L'objectif escompté du dispositif de suivi personnalisé permettra de détecter les élèves en difficulté scolaire et d'apporter des solutions, avant que l'enfant ne se retrouve en situation d'échec complet et de décrochage. Il s'agit également de favoriser la communication, contribuer à une meilleure connaissance du parcours de l'élève et permettre donc une plus grande efficacité de l'action menée par les personnels impliqués dans la remédiation. Cette première mesure du dispositif permettra aussi d'assurer la continuité de la prévention du risque de décrochage lorsque l'élève change d'établissement, ainsi que de mesurer l'efficacité des actions de remédiation, de quantifier précisément les élèves et de mieux connaître leur devenir. Il s'agit également de favoriser la communication, contribuer à une meilleure connaissance du parcours de l'élève et permettre donc une plus grande efficacité de l'action menée par les personnels impliqués dans la remédiation.

Les élèves en risque de décrochage scolaire, constituent la principale cible visée par ce nouveau dispositif. Les objectifs étant de prévenir les risques de rupture scolaire ou de décrochage, de repérer les signes avant-coureurs des ruptures scolaires et de proposer si besoin est les solutions adéquates.

Les modalités d'action basées sur l'analyse des problématiques individuelles des élèves, vont pouvoir cerner



▼ Publicité



problématiques individuelles des élèves, vont pouvoir cerner la nature des difficultés rencontrées et les croiser avec les indicateurs et apporter une aide rapide et personnalisée en recherchant des solutions internes en élaborant des solutions externes. Côté modalités d'organisation, elles reposent sur l'élaboration d'un calendrier annuel dès la rentrée scolaire avec le conseil de classe, la diffusion aux enseignants d'une grille de repérage des élèves en voie de décrochage et la tenue régulièrement de réunions de la cellule de veille pour étudier et approfondir l'analyse. L'objectif voulu de ces réunions consiste à rechercher des solutions mobilisant les compétences de tous les participants : projets, actions spécifiques, micro-dispositifs, partenaires extérieurs, à établir des bilans intermédiaires des actions proposées (évaluation, réajustement), à étudier les situations nouvelles et à informer et dialoguer avec les familles.

Par ailleurs, les cellules de veille sont également un outil très important, pour le repérage des risques de rupture d'identification des problématiques individuelles et les propositions d'actions de remédiation visant l'insertion scolaire. Il a pour mission l'accueil des élèves en difficulté, l'appréhension en collaboration avec les enseignants et les parents des raisons de l'échec, l'identification des causes des difficultés de l'élève, la sollicitude des conseillers en orientation qui sont spécialisés en psychologie, pour évaluer les causes des difficultés d'apprentissage de l'élève à l'aide notamment des tests psychotechniques, la supervision du soutien scolaire, l'organisation du soutien aux activités scolaires et extrascolaires, le développement du système de tutorat, l'établissement d'un emploi du temps pour chacun des élèves concernés intégrant les heures supplémentaires d'appui, le présenter aux parents et l'identification par le biais de l'élaboration d'un bilan annuel de toute sortie scolaire en cours d'année.

L'Académie Doukkala-Abda a également prévu des sessions de formation et de sensibilisation sur le dispositif de suivi personnalisé et sur sa pré-expérimentation au profit du corps enseignant et des équipes provinciales concernées, pour garantir à ce projet toutes les conditions de réussite.

Qu'est-ce que la remédiation ?

La remédiation suppose l'intervention de l'enseignant pour aider l'élève à "représenter" ce qu'il fait, prendre conscience de sa propre activité de pensées et mieux la réguler: savoir ce que l'on apprend et comment on l'apprend. C'est en ce sens que l'on parlera de méta-cognition pour désigner les processus par lesquels le sujet contrôle son activité lorsqu'il est confronté à une tâche. Ainsi, quand la situation des enfants le requiert, les membres de la cellule de veille concourent, avec les enseignants qui le demandent, à l'élaboration des projets pédagogiques personnalisés. Dans ce cadre, ils peuvent participer à la construction et à la mise en œuvre de réponses adaptées dans la classe. L'aide spécialisée est adaptée à chaque élève, même si elle est dispensée dans un petit groupe. Elle mobilise des stratégies, des méthodes, voire des outils particuliers et un savoir-faire propre aux enseignants spécialisés. Elle constitue, en complément à l'action de l'enseignant, une remédiation spécifique aux difficultés circonscrites. Dans la plupart des

2009-04-12

Doukkala-Abda : Mise en place d'un d...

cas, elle a pour objectif de favoriser la conquête d'acquisitions qui n'ont pas pu être faites dans les activités ordinaires d'enseignement, de reconstruire des représentations, des connaissances, etc. Les démarches doivent prendre en compte une analyse des succès et des réussites et s'appuyer sur ces derniers pour revaloriser les élèves et contribuer à leur motivation face aux efforts à fournir.

Par ABDELMAJID NEJDI | LE MATIN

Imprimer cet article

Fermer